



Conseil d'ÉCOLE DE Villard sur Doron Lundi 19 octobre 2009

Etaient présents :

Enseignants : Mme CHAVAGNAT Nathalie (secrétaire de séance), Mme VIARD-GAUDIN Eliette, M. BLANC Yannick, Mme MARSTEAU Annie (Maître E), Mme CANOVA Sophie (directrice de l'école et présidente du Conseil d'Ecole).

Représentants des parents d'élèves : Mme BERTHOD, Mme CICERO, Mme BIDILIE, Mme VLACICH, Mme BOCHET, Mme DUPORT.

Représentants de la Municipalité : Mme REGE-MAITRAL, Mme MEILLEUR Carine, M. BONNEFOY

Absents excusés : Monsieur le Maire de Villard sur Doron : M. HUGUET, Mme SABOURET (D.D.E.N.) et Mme L'Inspectrice de l'éducation nationale : Mme BONNET

1- Tour de table pour une présentation des différents participants.

Résultat des élections de représentants de parents du 16/10/2009 : 89 électeurs inscrits 66 votants 64 suffrages exprimés (2 blancs ou nuls) 6 sièges à pourvoir : 6 élus.

Sont élues : Mme Berthod, , Mme Cicéro, Mme Vlacich, Mme Bidilié , Mme Bochet et Mme Duport.

2 - Rappel de la composition du conseil d'école et de son rôle

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

Le directeur d'école (président) ; le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal ; **les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants** exerçant dans l'école au moment des réunions de conseil ; **un des maîtres du réseau d'aides spécialisées** intervenant dans l'école; **les représentants de parents d'élèves** en nombre égal à celui des classes de l'école. Ces représentants constituent au sein du conseil d'école les intermédiaires entre parents et enseignants, notamment en faisant circuler les informations entre ces derniers ; **le délégué départemental de l'Éducation nationale** chargé de visiter l'école. **L'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.**

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Rappel des compétences du Conseil d'école :

Pouvoirs de décision : Adopte le projet d'école, établit le règlement intérieur, organise le temps scolaire

Pouvoirs d'avis : Le conseil donne son avis sur toute question touchant au fonctionnement de l'école intéressant la vie de l'école (moyens alloués, activités périscolaires, hygiène, restauration, protection, sécurité des enfants ;

Pouvoirs de consultation : Le conseil d'école doit être consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Pouvoirs d'information : sur le choix des manuels, matériels pédagogiques.

3- Bilan de la rentrée :

Les enseignants remercient l'APE pour le pot d'accueil qui a été organisé le jour de la rentrée. La coopérative scolaire de l'école a financé un goûter pour les enfants ce même jour.

Effectifs Répartitions

	<u>TPS</u>	<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE 1</u>	<u>CE 2</u>	<u>CM 1</u>	<u>CM 2</u>	<u>Total</u>
<u>Maternelle</u>	2	7	6	3						<u>18</u>
<u>CP/CE1/CM1</u>					5	9		5		<u>19</u>
<u>CE2/ CM2</u>							9		15	<u>24</u>

TOTAL : 61 enfants scolarisés

Des échanges de services seront organisés pour harmoniser les classes dans les cycles pour les activités d'éveil les après midi avant la récréation (CP-CE1 avec les GS (17) en découverte du monde, phonologie, production écrite et EPS ; et deux groupes CE2-CM1 (14) et CM2 (15) en histoire géographie avec Yannick et en sciences et anglais avec Sophie) Yannick prends aussi les cm1 en EPS 2 fois par semaine.(mardi et jeudi)

Les réunions de classes ont été conduites pour les 3 classes. La présence de la majorité des parents a été appréciée par les enseignants qui ont pu ainsi expliquer leurs modes de fonctionnement, leurs projets annuels, leurs attentes et répondre à des questions générales sur leurs pratiques d'enseignements.

4 - Information sur les résultats d'évaluation avec présentation des aides spécialisées

Les ateliers d'aide personnalisée ont lieu de 13h20 à 13h50. Pour la période 1, ils concernaient une dizaine d'enfants. Il est rappelé que ces ateliers ne sont pas du temps de travail supplémentaire pour les enfants, que c'est bien une aide individualisée qui passe le plus possible par le jeu. Sont utilisés les jeux de société, les logiciels informatiques, les jeux en ligne comme supports aux apprentissages. C'est toujours avec l'accord des parents.

Le RASED : Ce réseau d'aide est composé par une psychologue scolaire et un maître E que vous pouvez contacter en cas de besoin (coordonnées dans les cahiers de liaison)

Des évaluations en GS et CP ont été réalisées par Mme Marsteau en ce début d'année.

Les prises en charge par le réseau n'ont pas encore débuté. Des demandes d'intervention du RASED seront faites, les parents concernés seront avertis de cette demande de prise en charge.

5- Présentation des Ecoles Numériques rurales.

Notre dossier a été accepté au début du mois, l'école est donc en cours d'équipement.

Le projet comprend : Un tableau blanc interactif (TBI) + un vidéo projecteur + un ordinateur dédié au TBI ; Une classe mobile = 8 Ordinateurs portables de 15 pouces + meuble de rangement sécurisé + un portable enseignant ; Un logiciel de supervision qui permet à l'enseignant d'avoir accès sur son ordinateur à l'ensemble des écrans des élèves ; Une imprimante laser, Une sécurisation des accès internet et des ressources numériques...

Les enseignants suivront une formation spécifique pour apprendre à optimiser l'utilisation d'un tel équipement.

Le TBI permet de projeter des images, des photos, des cartes, des textes... comme tout vidéo projecteur classique.

Mais il est possible de modifier ce qui est projeté, d'écrire... des activités interactives peuvent être proposées aux enfants.

Nous rappelons que les TIC font parties des nouveaux programmes, que la validation du B2I est nécessaire pour l'entrée en 6^{ème} et que cela peut représenter un outil d'apprentissage intéressant pour des enfants en difficulté scolaire en proposant une autre approche des apprentissages.

Nous précisons aussi que l'utilisation de telles technologies demande aux enseignants un temps de préparation important. Ce TBI et la classe mobile seront donc surtout utilisés en découverte du monde, culture humaniste, histoire des arts, anglais, ponctuellement en anglais et lors de l'aide personnalisée. Mais cela ne représentera pas des séances supérieures à 30 minutes et pas tous les jours !

6- Bilan des actions pédagogiques (Sorties éducatives, sportives et culturelles)

L'accès à la bibliothèque municipale se fait pour l'élémentaire le mardi après-midi et pour les maternelles le mardi matin grâce à l'implication de bénévoles : nous les remercions de permettre aux enfants de s'ouvrir différemment à l'univers du livre. Une réflexion est en cours avec Mme Téraube pour réorganiser cet accès qui ne nous satisfait pas complètement cette année (créneaux horaires trop courts pour les enfants de l'élémentaire.) Peut-être former plus de bénévoles pour proposer un créneau supplémentaire.

Pascale Mérigot, intervenante en musique, interviendra dans l'école pour toutes les classes mais à des périodes différentes en liaison avec des projets pédagogiques menés avec les enseignants. Pour cette période, intervention en maternelle et dans la classe de Sophie pour un travail autour des instruments.

Mise en place d'une chorale d'école : nous regroupons les enfants de la GS au CM2 tous les 15 jours pour une séance collective. Un projet de chant de Noël avec la chorale « le bonheur est dans le chant » pour le spectacle du 18/12/09. Un chant est prévu aussi pour la commémoration du 11 novembre sur le droit des enfants.

Le site Internet de l'école est actif, il est régulièrement mis à jour, nous vous invitons à le consulter.

<u>Classe maternelle</u>	<u>Classes élémentaires</u>
<p><u>Travail de l'année sur le thème de l'eau</u> <u>Le raisiné</u> : classe maternelle et classe de Sophie. Réalisé grâce à la générosité de M. et Mme Tardy et des aînés de Villard. Nous les remercions de leur implication à nos côtés <u>Balade dans le village</u> à la recherche de l'eau en lien avec le thème de la classe. <u>Spectacle « Boule de Zic et les 3 pommes »</u> pour les maternelles et CP. Spectacle financé par l'APE lors de la semaine « les mots à la bouche ». Silène nous a fait partagé sa passion de la musique et une nouvelle manière de faire de la musique avec des « pommes, pommes de terre et pommes de pin ». <u>Recettes et expériences autour de l'eau</u> <u>Correspondance</u> avec les maternelles d'Arèches.</p>	<p><u>Classe de Sophie</u> : travail annuel sur le thème de la gourmandise. <u>Ateliers cuisine pour la classe de Sophie</u> : confiture de pruneaux, soupe de légumes, découverte de saveurs nouvelles en lien avec le projet de classe (figues, potimarron, butternut...) <u>Réalisation de sculptures gourmandes et de peinture à base de chocolat.</u> <u>Confection d'un album « d'expressions gourmandes » et d'un abécédaire gourmand pour la semaine « les mots à la bouche »</u> <u>Animation par M. Nivault</u> autour des viandes dans le cadre de la semaine du goût pour les CE1-CM <u>Classe de Yannick</u> : travail sur l'histoire de la construction du barrage de Roselend.</p>

Le bilan des actions à venir sera fait lors du prochain conseil d'école.

7- Exercice d'évacuation

Il a eu lieu le 29 septembre à 11h. L'alarme a été déclenchée côté mairie par M. Zortéa et par Mme Canova dans l'ancien bâtiment. Evacuation de tous en moins de 2 minutes et bon comportement de tous. Rien à signaler.

8- Le périscolaire

<u>Restauration scolaire</u>	<u>Transports scolaires</u>	<u>Garderie</u>
La cantine se fera dans la salle du périscolaire à partir du retour des vacances de Toussaint.	/	Elle est reconduite pour cette année. <u>Horaires</u> de 16h30 à 18h30 Activités diverses, jeux de société et possibilité d'aide aux devoirs La mairie met à disposition la salle des élus à côté pour permettre une aide aux devoirs dans de meilleures conditions. <u>Tarif</u> : 2,50 € de l'heure Contactez Cathy en cas de besoin ! Une discussion est ouverte sur un accueil périscolaire le matin.

9- Questions diverses

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux déjà réalisés pendant les vacances d'été, ainsi que l'APE pour le financement des sorties et spectacles prévus tout au long de l'année.

Elle soulève que la cour de l'école doit rester un lieu de jeux dans Villard, notamment le week-end mais qu'elle constate à regret de nombreuses dégradations du matériel, des déchets importants dans cette cour (déjections canines, mégots de cigarettes, tessons de bouteilles, pétards, papiers ...).

Une demande est formulée à la mairie : demander le nettoyage de la cour et surtout du préau avant l'arrivée des enfants notamment le lendemain de fête. M. Zortéa précise qu'il sera vigilant et qu'il pourra emprunter une balayeuse à la commune de Beaufort.

La prise en charge des élèves par les cars, lors de sorties scolaires, pourrait se faire désormais devant la salle polyvalente pour contourner la traversée dangereuse du carrefour des Dolines.

Levée de la séance à 20 h